## Le passage aux gares sans fumée avec des zones fumeurs sur les quais a débuté

À la fin de l'année dernière, l'Union des transports publics a décidé de rendre toutes les gares suisses non-fumeurs à l'exception de certaines zones sur les quais. Cette mesure augmente le confort de la clientèle en gare par une propreté accrue et une odeur plus agréable. Aujourd'hui, l'association faîtière des transports publics a présenté la première gare aménagée en ce sens lors d'une conférence de presse à Berthoud. D'ici fin octobre, un millier de gares seront pourvues de zones fumeurs.

En comparaison européenne, la réglementation sur la fumée est très libérale dans les gares suisses. Ce sujet revient régulièrement sur la table, il occupe les entreprises de transport et fait souvent l'objet de critiques et remarques adressées aux services clientèle des entreprises. En conséquence, l'Union des transports publics (UTP) a opté, en novembre 2018, pour une solution qui tienne compte des besoins aussi bien des fumeurs que des non-fumeurs.

Si ces derniers mois ont été employés à définir les détails de la mise en œuvre de cette décision, la première gare aménagée a été présentée aujourd'hui au public, à Berthoud. «Les tests de l'année passée et les réactions qui ont suivi ont nettement montré que la population soutient largement les gares sans fumée. Nous satisfaisons toutefois également les fumeurs en proposant des zones qui leur sont réservées», a déclaré Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP.

Les gares suisses seront réparties en trois catégories: les grandes gares du trafic longues distances possédant des longs quais seront équipées de deux zones fumeurs par quai, les gares moyennes d'une zone fumeurs par quai, et les petites gares et arrêts verront s'installer des zones fumeurs aux accès qui délimitent le quai. Cette réglementation simple est un compromis typiquement suisse, empreint de respect et de tolérance.

## Mise en œuvre progressive a priori jusqu'à l'été 2020

D'ici fin octobre 2019, un millier de gares seront pourvues de zones fumeurs, la transformation de l'ensemble des gares suisses devrait être conclue d'ici l'été 2020. Au cours des derniers mois, des experts de différentes entreprises de transport ont élaboré ensemble l'actuelle solution de branche. À partir d'aujourd'hui, les gares des CFF, du BLS, des TPF, de la SOB, de la SZU et de la Zentralbahn seront progressivement adaptées selon ces règles. En attendant leur tour, les gares de Bâle CFF, Neuchâtel et Zurich Stadelhofen, dans lesquelles des essais-pilotes ont été menés en 2018, continueront de bannir complètement la fumée (pas de zones fumeurs).

Pour une entreprise de transport plus régionale, les aménagements tombent aussi sous le sens, comme l'a expliqué Vincent Ducrot, directeur des Transports publics fribourgeois (TPF): «Ce concept est une suite logique de l'interdiction de fumer dans les trains entrée en vigueur il y a quatorze ans. C'est une étape bienvenue puisqu'il s'agit d'une véritable mesure en faveur de la santé publique. La clientèle des transports publics sera encore moins confrontée à la fumée passive, et la qualité du temps passé dans les infrastructures en sera une fois de plus améliorée. C'est un pas important vers la satisfaction des exigences que pose la Confédération aux entreprises de transport à l'égard de la gestion de la qualité.»

Une fois les aménagements effectués et les gares devenues sans fumée, il sera permis de fumer uniquement dans les zones marquées sur les quais et aux accès. Cette mesure augmente le confort des clients dans les gares par une propreté accrue et une meilleure odeur. Chaque année, deux tiers de tous les mégots jetés atterrissent aux abords des voies, cela représente quelque 550 kilos par jour, soit 200 tonnes par année. «Les zones fumeurs spécifiquement signalées doivent permettre de renforcer ensemble la propreté des gares, ce dont profite aussi notre clientèle, qui y subira moins de désagréments», a complété Alexander Muhm, responsable de CFF Immobilier. En fin de compte, un air plus respirable, moins de salissures de mégots et des zones fumeurs bien définies contribuent à une cohabitation plus agréable sur nos quais de gares.

## Renseignements

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38 Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 079 613 77 01 Service de presse des CFF | 051 220 43 43 Stéphane Berney, porte-parole des TPF | 026 351 03 40